

Paris, le 23 mai 2016

Communiqué de presse



Jobs saisonniers en agriculture et viticulture: l'ANEFA, incontournable.

L'agriculture est l'un des secteurs qui génère le plus d'emplois saisonniers. 854 000¹ contrats ont été signés en 2014, dont 45 % en viticulture. Par ailleurs, 336 000² contrats ont spécifiquement été signés pour les vendanges.

Mobilisée depuis l'accord national³ de 2002, l'ANEFA est aujourd'hui incontournable, notamment avec nouveau service de la Bourse de l'emploi.

N° 1 pour l'emploi saisonnier en agriculture

Sur son site, www.anefa.org/saisonniers, l'ANEFA recense toutes les informations qui peuvent **aider les personnes en recherche d'un job saisonnier** (cueillette, récolte, ou encore vendange) :

- les **offres d'emploi saisonnier** de sa Bourse de l'emploi, CDD à temps plein ou à temps partiel, dont certaines, sont compilées dans des **livrets** départementaux ;
- Les **contacts** en départements et régions permettant de trouver facilement un emploi ;
- Des **informations juridiques** dans le guide « Bienvenue en agriculture ».

Elle est, par ailleurs, en tête des résultats de recherche, sur internet, pour l'emploi saisonnier.

Sur le terrain, les ADEFA / AREFA mobilisées

- ✓ En Limousin, pour faciliter les recrutements et fidéliser les cueilleurs de **pommes**, l'AREFA et ses partenaires mutualisent leur savoir-faire autour d'un dispositif rodé depuis plus de 10 ans : ouverture de « Points pommes », transport des saisonniers en bus, puis journées d'informations sur les perspectives d'emploi du secteur.
- ✓ Dans les Landes, l'ADEFA organise des « **Agrirecrute** » ou mini-forums emploi, dédiés aux jobs saisonniers. Cette année, l'ADEFA a proposé des offres d'emploi « jumelées ». Plus attractives pour les saisonniers, elles leur permettent ainsi d'enchaîner plusieurs contrats (récolte des asperges, de carottes puis castration de maïs) et de travailler plusieurs mois.
- ✓ Dans les Côtes-d'Armor, l'AEF et la coopérative de Paimpol (UCPT) reconduisent leurs actions pour le recrutement de 2 000 à 2 500 « **plumeurs** » de **coco**, car les difficultés de recrutement sont croissantes. L'AEF est notamment chargée d'animer une dizaine de réunions d'informations collectives, avec Pôle emploi. Elle s'occupe également du placement de candidats pour les offres qu'elle gère.

Contact : Christine Savourat (presse@anefa.org ou 01 46 07 37 25)

www.anefa.org/saisonniers

A propos de l'ANEFA

L'Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture a été créée en 1992. Cogérée par les syndicats employeurs et les syndicats de salariés, elle met en œuvre les décisions de la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi (CPNE) en agriculture.

Elle a pour objectifs de promouvoir les métiers et les formations de l'agriculture, de développer l'emploi agricole et d'informer sur les besoins en recrutement de salariés agricoles. En plus de la Bourse de l'Emploi, parmi ses réalisations : le guide des métiers de l'agriculture, une campagne pour l'emploi saisonnier, la coordination de l'Espace emploi-formation au Salon International de l'Agriculture.

¹ Chiffre MSA : nombre de contrats de travailleurs occasionnels en 2014

² Chiffre MSA : nombre de contrats vendanges en 2014

³ Accord national du 18/07/2002 relatif aux saisonniers agricoles